

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LEZE ARIÈGE
HAUTE-GARONNE**

N° 86/2017

Objet : Budget Général de la Communauté de Communes Lèze Ariège Garonne – Arrêté des comptes de l'exercice 2016 – Vote du compte administratif

L'an deux mille dix-sept et le 04 avril à 20h30

Le Conseil de la Communauté de Communes Lèze Ariège dûment convoqué en date du 29 mars 2017, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège, sous la présidence de Monsieur DEMANGE Serge

PRESENTS : M. PACHER René, Mme TEISSIER Joëlle, M. ONEDA Daniel, Mme BARRE Nadine, M. AZEMA René, Mme TENSA Danielle, M. BLANCHOT Dominique, M. CHENIN Jean, Mme HENDRICK Pierrette, M. REMY Jean-Louis, Mme COURBIERES Monique, M. LACAMPAGNE Patrick, M. GRANGE Régis, Mme ARAZILS Marie Christine, M. ZDAN Michel, M. RIVELLA Alain, M. VESELY Guy, M. ROUANE Jean Claude, M. MUNOZ Floréal, Mme JOACHIM Hélène, M. CAZAJUS Joël, M. DEMANGE Serge, Mme LAVAIL MAZZOLO Nathalie, M. TISSEIRE Bernard, M. MARCHAND René, M. PASQUET Wilfrid, Mme MONIER Catherine, M. BLANC Jean-Claude, Mme PARACHE Sabine, Mme ESTANG Nadia.

POUVOIRS : M. BASTIANI Jean Pierre à Mme TEISSIER Joëlle
Mme BOUTILLIER Sylvie à Mme BARRE Nadine
M. BAURENS Serge à M. AZEMA René
M. BEZIAT Denis à Mme ESTANG Nadia
M. VINCINI Sébastien à M. REMY Jean Louis
M. NOWACK François à Mme JOACHIM Hélène
M. CAILLAT Pierre Yves à M. PASQUET Wilfrid
M. BAYONI Pascal à M. BLANCHOT Dominique
Mme FIGUEROA Anne à M. RIVELLA Alain

ABSENTS EXCUSES : M. DIDIER Claude

ABSENTS NON EXCUSES : M. MARQUIER Serge, M. MAGGILOLO Serge, M. PEREZ Alain, M. COURET Bertrand, Mme LAFUSTE Carole, M. GILABERT Nicolas, M. DELCASSE Jean, Mme ESCOURROU-BERDOU Marie-Christine.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Madame LAVAIL MAZZOLO Nathalie été nommée secrétaire de séance

Conformément aux dispositions de l'article L 1612-12 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Vice-Président procède à la présentation aux membres de l'assemblée de l'arrêté des comptes à intervenir au titre de l'exécution budgétaire 2016 du Budget Général de la communauté de communes Lèze Ariège Garonne.

Suite à la dissolution du budget annexe ZA la Tuilerie de la communauté de communes Lèze Ariège Garonne, il convient de reporter le solde d'exécution d'un montant de 4 251,69 € du dit budget au solde net de fonctionnement du Budget Général.

Il précise à cet effet que ce budget peut se résumer ainsi :

FONCTIONNEMENT	
Dépenses mandatées	3 386 651,34 €
Recettes réalisées	3 348 822,67 €
Résultat de fonctionnement cumulé N	-37 828,67 €
Résultat N-1 (reporté)	1 395 593,96 €
Excédent de fonctionnement cumulé (A)	1 357 765,29 €
Excédent de fonctionnement cumulé avec report du solde d'exécution budget ZAE (A)	1 362 016,98 €

INVESTISSEMENT	
Dépenses mandatées	561 831,28 €
Recettes réalisées	1 237 318,59€
Solde d'investissement N	675 487,31 €
Solde d'investissement N-1 (reporté)	-180 961,70 €
Solde d'exécution d'investissement (B)	494 525,61 €

RESTES A REALISER	
Dépenses	702 859,41 €
Recettes	542 364,00 €
Solde RAR (B')	-160 495,41 €
Solde net d'investissement – excédent ou besoin de financement (B+B') (C)	334 030,20 €

Après avoir présenté les résultats du budget 2016 Monsieur AZEMA René, vice-président en charge des finances, désigné Président de séance, soumet au vote du Conseil Communautaire le dit compte administratif.

Considérant l'exposé de Monsieur le Vice-Président, le conseil communautaire :

- **Constate** après vérification des écritures auprès des services de la trésorerie, les identités de valeur avec l'arrêté des comptes de Madame la Trésorière, Comptable de la Collectivité, à intervenir au titre de l'exécution budgétaire 2016 en ce qui concerne les indications relatives aux reports à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, au fond de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes du Budget général de la communauté de communes Lèze Ariège Garonne ;

- **Reconnait** la sincérité des restes à réaliser en section d'investissement tant en dépenses qu'en recettes ;
- **Arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;
- **Adopte** le compte administratif 2016 du Budget général de la Communauté de Communes Lèze Ariège Garonne selon constatation des résultats de vote suivants :

VOTE			
	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Section d'investissement	39	0	0
Section de fonctionnement	39	0	0

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes Lèze Ariège, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,
Serge BAURENS